

# Accueillir les oiseaux d'eau.

## Gestion des milieux et des espèces



**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ

## 2.4 - Favoriser la diversité ornithologique d'un marais

### Ile de Ré

#### Le problème posé

Recréer les conditions favorables au **stationnement des oiseaux d'eau** dans un **milieu devenu défavorable car envahi par la végétation**. En effet, cette dernière entraîne une baisse de la sécurité, d'où une diminution des effectifs, voire leur disparition complète.

#### Description du milieu naturel

Marais arrière-littoraux constitués d'anciens bassins d'exploitation salicole entrecoupés de bosses recouvertes de prairies. Anciens bassins reconquis par la mer et colonisés par le schorre <sup>1</sup>.

#### Les méthodes possibles

1. **Le feu** : le brûlage des levées aux digues détruit l'entomofaune et la couche supérieure de la matière organique du sol. Impact négatif sur l'aspect esthétique du site.

2. **La fauche mécanique** : dérangement de l'avifaune nicheuse. Impossible à effectuer sur les levées. Coût de fonctionnement élevé (carburant, maintenance, personnel) et coût d'équipement : 200000 frs (tracteur + faucheuse et système d'enlèvement des matériaux).

#### 3. Le pâturage

Choix d'une race rustique pour faciliter la gestion quotidienne du troupeau.

Seul le pâturage par un troupeau d'ovins est retenu pour les raisons suivantes :

- petit gabarit, bon piétinement: respecte les structures fragiles du marais salant et évite l'effondrement des levées de bri (argile du marais) ;
- besoin en eau douce très inférieur aux autres espèces domestiques plus grandes. Seul un apport estival est réalisé.

coût: 35 000 frs pour le cheptel, environ 500 francs/tête

30 000 frs pour les clôtures, environ 15 francs le mètre linéaire (très variable selon la nature du terrain).

C'est cette dernière méthode qui a été retenue.

#### Moyens mis en oeuvre

- mise en place de **clôture** (ursus 0,95) surélevée d'une rangée de barbelés. Création de deux zones (parcs) pour 2 troupeaux différents.
- création de **parc de contention** et de tri
- **tonne à eau - abreuvoir** pour l'été
- **clôture électrique de séparation** intra-parcs mais nécessite un suivi et un entretien régulier.
- **suivi sanitaire** (ecto et endo porosites)

#### Résultats obtenus

- création de **zones de nourrissage pour limicoles hivernants** et migrateurs.

ex. : le vanneau huppé - Présence sur les levées à la moitié du mois.

	Janvier	Février	Juillet	Août
1983	0	0	16	8
1987 (début pâturage)	30	23	20	19
1988	75	34	43	80

On est donc passé de 16 à 80 individus.

- le pâturage a permis la création de **nouveaux reposoirs de marée haute** pour les oiseaux d'eau suivants :

Ex.: le 20 01 88 91 courlis cendrés - 380 la ridés

le 27 08 88 15 courlis cendrés - 9 la ridés - 14 aigrettes - 8 courlis corlieux - 1 0 tadornes

le 08 11 88 28 courlis cendrés - 110 barges rousses - 3 aigrettes

le 12 01 89 11 courlis cendrés - 14 laridés - 11 aigrettes- 38 tadornes 1 bernache

- augmentation des **passereaux nicheurs** (en nbre de couples) :

	1984	1988
Alouette des champs	4	12
Bergeronnette printanière	9	20-23
Gorge-bleue	12	21

#### Effets induits

- Apport de matériaux (laine) pour construction nid
- Poste de chant (passereaux) et d'affût (rapaces) sur les piquets de clôtures
- Zone de nourrissage pour insectivores (étourneaux-traquets-passereaux migrants)

<sup>1</sup> schorre: partie haute des vasières littorales, plus communément appelé prés salés.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB